



INTITULE : CONTRIBUER A LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

Où ? Territoire de la Commune de Petite-Île (974 Réunion)

Quoi ? Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Petite-Île a pour activités principales :

- l'instruction des dossiers d'aide sociale légale et facultative
- l'écoute et orientation des bénéficiaires vers les services spécialisés sans accompagnement physique
- la mise en place d'action d'animation en direction des populations fragiles (personnes âgées et porteuses de handicap notamment)
- la mise en place d'ateliers collectifs (accompagnement budgétaire, séances d'information des personnes employées en contrat aidé sur l'accès à leurs droits sociaux à l'issue de leur contrat de travail)

Le volontaire aura des missions d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement :

- Aider les bénéficiaires du CCAS dans leurs démarches administratives ou dans leurs déplacements : en orientant et accompagnant la personne vers l'interlocuteur demandé,
- Etre à l'écoute et créer du lien social : susciter la parole auprès des personnes âgées isolées, les accompagner lors de moments de convivialité (journée en faveur des personnes âgées, mise en place d'ateliers de loisirs, sorties...),
- Participer à l'organisation d'actions et d'ateliers visant les rencontres intergénérationnelles,
- Accompagner et rassurer les personnes âgées dans leurs divers parcours de la vie quotidienne, apporter des informations sur les structures de santé existantes par exemple, les rassurer dans leurs inquiétudes en leur apportant des réponses à leurs questionnements,
- Accompagner les personnes lors de sortie ou de rendez-vous à l'extérieur (administratif ou de loisirs) : par exemple l'accompagnement des bénéficiaires du MOBIBUS
- Participer à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, isolées et/ou âgées : faire de la lecture, effectuer des visites à domicile régulières afin d'apporter une écoute aux personnes seules et ainsi participer à rompre la solitude et l'isolement. Etre le vecteur entre les personnes âgées et les activités extérieures afin de créer du lien et conduire les personnes à rompre progressivement l'isolement et de participer aux diverses activités qui peuvent leur être proposées.

Quand ? A partir du 1^{er} novembre 2022 (8 mois, 24 h/semaine)

Quel domaine ? Social

Combien de postes disponibles ? 02

Quel organisme ? CCAS de Petite-Île

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? oui

La mission est-elle accessible aux mineurs dès 16 ans ? non (accessible dès 18 ans)

Les candidatures seront adressées :

- A Monsieur le Président du CCAS de Petite-Île, n° 192 rue Mahé de Labourdonnais
97429 PETITE-ÎLE
- Sur le site dédié à l'adresse suivante www.service-civique.gouv.fr